

Grenoble, le 26 juin 2024

Crues du Vénéon Point de situation du 26 juin 2024 à 16h30

La RD530 est rouverte aujourd'hui pour les habitants de Venosc situés en aval de la partie dite « Plan du Lac » à des horaires définis.

En raison de l'impraticabilité de la route départementale 530 au niveau du « Plan du Lac » sur la commune de St-Christophe-en-Oisans, liée aux pluies de cette nuit et au réchauffement des températures provoquant une rapide fonte des neiges, et afin de faciliter la consolidation de la piste par les équipes du Département, le préfet de l'Isère a pris un arrêté étendant l'interdiction actuelle de l'accès à la vallée du Vénéon jusqu'au Clapier. La RD530 est ainsi fermée à partir du lieu-dit « Le Clapier d'Auris », à Bourg d'Oisans, à la jonction avec la RD 1091 à compter d'aujourd'hui et ce jusqu'à nouvel ordre, excepté pour les services de secours et les entreprises réalisant les travaux routiers.

Cependant, les habitants des communes de la vallée du Vénéon, situés en aval du « Plan du Lac » pourront, à titre dérogatoire et dès ce soir, circuler entre leur lieu d'habitation et la vallée, accompagnés par la gendarmerie, durant les quatre créneaux horaires suivants :

- De 8h00 à 8h30 ;
- De 12h00 à 13h00 ;
- De 16h30 à 17h00 ;
- De 19h00 à 19h30.

Les riverains de Venosc sont invités à positionner leur véhicule aux Deux-Alpes et à privilégier la télécabine, afin d'éviter, autant que possible, d'emprunter la RD530.

En dehors de ces horaires, la circulation de piétons et de véhicules est interdite pour faciliter la bonne conduite et l'avancée des travaux de consolidation de la piste et de balisage de sécurité, menés actuellement par le Département. Il est donc demandé à chacun de respecter ces modalités.

Le Département met tout en œuvre pour désenclaver, dans les meilleurs délais, la commune de Saint-Christophe-en-Oisans.

Du fait de l'inaccessibilité du site par la route, des conditions météo défavorables et du risque sécuritaire toujours présent sur la zone, les opérations permettant aux riverains de La Béarde de récupérer des effets personnels accompagnés des gendarmes et des sapeurs-pompiers est reportée.

Le préfet rappelle les recommandations de grande prudence dans la zone de St-Christophe-en-Oisans et de la Béarde, encore formellement interdite d'accès à toute personne.

Contact presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr

pref-communication@isere.gouv.fr

@Prefet38

prefet38

 prefet38

Préfecture de l'Isère

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr